AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C0316
FR0004034072-FS0096

9 février 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

XILAM ANIMATION

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 février 2021, la société Swedbank Robur Fonder AB (SE-105 34 Stockholm, Suède), agissant pour le compte des fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 4 février 2021, le seuil de 5% du capital de la société XILAM ANIMATION et détenir, pour le compte desdits fonds, 249 188 actions XILAM ANIMATION représentant autant de droits de vote, soit 5,07% du capital et 3,72% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions XILAM ANIMATION sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 4 911 500 actions représentant 6 702 581 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.